



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 31 mars 2023

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira **le jeudi 6 avril 2023 à 20h30** précises, en salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

00 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

FINANCES

01 - Approbation du compte de gestion du budget principal, du compte administratif 2022 et affectation des résultats 2022.

02 - Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2023.

03 - Vote du budget primitif pour l'exercice 2023 - Budget principal.

04 - Attributions subventions et participation communale 2023.

05 - Vote des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) au titre du budget principal 2023.

COMMANDE PUBLIQUE

06 - Marché à procédure adaptée relatif à la réservation de berceaux dans des structures d'accueil de la petite enfance.

07 - Appel d'offres ouvert relatif au balayage mécanique des voies communales et des espaces publics de la ville de Rambouillet.

08 - Appel d'offres ouvert relatif à l'achat de matériels de signalisation verticale routière et de petit mobilier urbain (2 lots).

AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE

09 - Egalité des chances - Projet Yes You Can : convention de partenariat entre la ville de Rambouillet et la Mission Locale Intercommunale pour le projet artistique YES YOU CAN.

COMMERCE ET ARTISANAT

10 - Marché forains – Révision du tarif des droits de place.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,



Véronique MATILLON